

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 10

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Financement de la construction des routes nationales

(A.T.S.) Le Conseil fédéral propose dans un message aux Chambres fédérales de régler à nouveau le mode de financement de la construction des routes nationales. D'après la nouvelle réglementation, la taxe de douane supplémentaire à affectation spéciale sur les carburants pour moteurs, de 15 centimes actuellement, sera augmentée à 20 centimes. En même temps, la contribution complémentaire à fonds perdu de la Confédération à la construction des routes nationales, qui était jusqu'ici de 80 millions par année, serait portée à 150 millions.

Après des études approfondies, la commission consultative pour la construction des routes nationales, chargée de réviser le programme de construction à long terme de ces routes ainsi que les bases de son financement, est arrivée à la conclusion qu'il faut augmenter les moyens financiers mis à la disposition de la Confédération pour cette construction, ceux-ci devraient être mesurés de façon que l'avance de la Confédération reste dans des limites supportables, que le plafond de l'endettement, ne soit pas atteint dans un avenir par trop éloigné et que la durée de son amortissement ne soit pas trop longue. On pourra ainsi financer le programme complémentaire dont la nécessité a été reconnue. Les propositions de la commission

concernant les bases de financement qui correspondent à celles qui sont maintenant soumises aux Chambres fédérales, ont été approuvées en principe, par les cantons et les associations routières directement intéressées, au cours de la procédure de consultation. Le Conseil fédéral ne peut pas donner suite au désir de ceux de ces associations qui ont demandé que la contribution à fonds perdu de la Confédération à la construction des routes nationales soit portée à 200 millions de francs par an.

Munie de 160.000 signatures, l'initiative syndicale pour la participation a été déposée à la Chancellerie fédérale

L'initiative pour la participation, lancée en commun par l'Union syndicale suisse, la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse et l'association suisse des syndicats évangéliques, a recueilli en deux mois plus de 160.000 signatures. Les listes ont été déposées à la Chancellerie fédérale. L'initiative confère à la Confédération le droit de légiférer sur la participation des travailleurs et de leurs organisa-

tions aux décisions dans les entreprises et administrations.

Il s'agit, du fait, d'un heureux hasard, de la centième des initiatives populaires déposées depuis l'extension, en 1891, du droit d'initiative aux révisions partielles de la Constitution.

Une équipe de la télévision française à Berne

(A.T.S.) Une équipe de la télévision française (O.R.T.F.), composée de 12 personnes a tourné à Berne quelques scènes d'un film intitulé « l'homme qui a sauvé Londres ».

Il s'agit d'un épisode authentique de la résistance française au cours de la seconde guerre mondiale, dont le personnage central s'appelle M. Michel Mollard, aujourd'hui âgé de 73 ans. Ce dernier qui occupait une position-clé dans la résistance avait franchi clandestinement 62 fois la frontière suisse entre 1940 et 1943.

Le rôle de Michel Mollard est tenu par le comédien français Marcel Duvelier qui tourne sous la direction du metteur en scène Jean L'hote. 31 jours sont prévus pour le tournage dont deux en Suisse, à Berne et dans la région de Neuchâtel.

A Spiez, les P.T.T. fêtent la 2.000.000^e abonnée au téléphone

(A.T.S.) La 2.000.000^e abonnée au téléphone dans notre pays



est Mlle Ida Kloetzli, de Boltigen dans le Simmenthal, ancienne aide d'hôpital. Récemment, à Spiez, lors d'une manifestation organisée à son intention par les P.T.T., en présence notamment de MM. Markus Redli, président de la direction générale, et Fritz Locher, directeur général, elle a reçu « son téléphone » de couleur ivoire et portant une inscription rappelant l'événement, elle a été félicitée de toutes parts, une jeune fille en costume bernois lui a remis une grande gerbe de fleurs, devant les photographes et les caméras de la télévision. Puis Mlle Kloetzli elle-même a pris la parole, et elle a su exprimer la joie qu'elle ressentait avec des mots touchants. Pour sa part, M. Locher a mis en évidence la signification de cette journée : « la mise en service du 2.000.000^e raccordement téléphonique est un événement réjouissant, a-t-il déclaré. La proportion des téléphones en Suisse, 48,2 pour 100 habitants — nous donne la troisième place mondiale après les Etats-Unis et la Suède. Mais nous sommes loin de considérer le développement technique de nos services de télécommunications comme terminé ».

M. Hans-Peter Tschudi dirigera la délégation suisse au 25^e anniversaire de l'Unesco

(A.T.S.) Le 4 novembre 1971, l'Unesco célébrera solennellement à Paris le 25^e anniversaire de sa création. Les ministres de la culture et de l'éducation des états membres y sont invités, ainsi que d'autres hautes personnalités.

Le Conseil fédéral a désigné pour le représenter M. Hans Peter Tschudi, chef du Département de l'intérieur. Il sera accompagné de M. Charles Hummel, délégué de la Suisse à l'Unesco et de M. Jacques Rial,

secrétaire général de la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

80 jeunes suisses de l'étranger visitent leur pays

(A.T.S.) Invités par le service de la jeunesse du Secrétariat des Suisses de l'étranger ils ont passé trois semaines dans leur patrie. Au cours de longues promenades, ils ont découvert le canton des Grisons. A l'invitation de la principauté du Liechtenstein, ils ont traversé le Rhin pour visiter ce petit état voisin. Le chef du protocole du Liechtenstein, M. Walter Kranz leur fit mieux connaître son pays. Nos jeunes compatriotes de l'étranger visitèrent la forteresse de Luziensteig où ils reçurent l'hospitalité du commandant

de l'école de recrues 218, le colonel Bernhard. Le camp étant largement subventionné, les jeunes hôtes n'eurent à payer, pour ces trois semaines en Suisse, que 180 francs.

Le Conseil fédéral et les organisations de jeunesse

(A.T.S.) Lors de la dernière session, le Conseil des Etats a adopté un postulat de M. Alfred Borel traitant de l'aide accordée par la Confédération aux organisations de jeunesse, dans lequel il évoquait d'une part les travaux du Conseil de l'Europe relatifs à l'élaboration d'une politique de la jeunesse sur le plan européen et, d'autre part la demande d'une subvention immédiate de 450.000 francs présentée par le cartel suisse des associations de jeunesse ?

Par ailleurs, en février de cette année, la commission nationale suisse pour l'Unesco a organisé un séminaire en vue d'aboutir à la pose des premiers jalons d'une politique de la jeunesse dans notre pays, politique qui devrait être mise en œuvre par une commission indépendante recevant des fonds de la Confédération.

Le Conseil fédéral, a demandé le conseiller national Chavanne dans une petite question, le 2 juin dernier, peut-il dire de quelle manière il envisage la coordination des activités du conseil de l'Europe, de la commission nationale suisse pour l'Unesco et du cartel suisse des associations de jeunesse ?

La réponse du Conseil fédéral a la teneur suivante :

Etant donné d'une part la demande du cartel suisse des associations de jeunesse et le postulat du Conseil des Etats, du 3 mars 1971, traitant de l'aide accordée aux organisations de jeunesse, et considérant, d'autre part, les travaux accomplis jusqu'ici par la commission nationale suisse pour l'Unesco, le DÉ-

(Suite page 19)

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★ ★ ★ ★ C

PARIS-X^e

36, rue de l'Echiquier

(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Tél. 770-17-15 et 770-54-34

Câble : Pavilotel

200 chambres - 120 bains
Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions



partement de l'intérieur a décidé de constituer un groupe d'étude chargé d'examiner de quelle façon il serait possible de mettre en œuvre une politique systématique de la jeunesse dans notre pays. Ce groupe, qui comprend notamment des représentants du cartel des associations de jeunesse et des membres de la commission pour l'Unesco, étudiera avec une particulière attention les moyens de coordonner l'activité des divers services qui s'occupent sur le plan national des problèmes touchant la politique de la jeunesse.

De meilleures correspondances par la route

(V.V.B.) La gare postale, qui est incorporée à la nouvelle gare principale de Berne sera, depuis le 1^{er} novembre 1971, reliée à l'aéroport de Zürich-Kloten par un service régulier d'autobus. Grâce à cette nouvelle liaison routière plus rapide que le rail, puisqu'il suffit de tout juste 2 heures de voyage, Berne sera reliée à Kloten pour les principaux départs et arrivées d'avion. L'horaire des bus comprend, pour le moment, 7 courses aller et retour quotidiennes ; les cars sont très modernes, climatisés, avec radio — ce qui permet d'assurer les correspondances —, etc. De charmantes hôtesses Swissair s'occuperont des voyageurs pendant le trajet. Le billet coûte 25 francs ; la douane et l'enregistrement des bagages se font à l'aéroport, des porteurs et des chariots sont à disposition entre l'autobus et le bureau de douane. Voici l'horaire du bus :

Berne	Kloten	Kloten	Berne
dép.	arr.	dép.	arr.
05.15	07.00	08.25	10.20
09.00	10.55	11.35	13.30
09.45	11.40	12.20	14.15
12.00	13.55	15.15	17.10
15.05	17.00	18.30	20.25
16.05	18.00	19.35	21.20
18.45	20.40	22.15	23.55

les arts

par Edmond Leuba

Arthur Æsbacher

A la galerie Fabien Boulakia, sous le titre général de désassemblage zigzagcentric, cet artiste, né à Genève et y ayant suivi l'Ecole des Beaux-Arts, vient d'exposer une charmante série de collages composés avec des cartes à jouer qu'il a par ailleurs dessinées et coloriées. Goût, imagination, humour mais aussi une rigueur évidente président à l'élaboration de ces tableautins situés dans le no man's land qui sépare le Surrealisme du Pop'Art. C'est à la fois un jeu de l'esprit et une fête de la couleur. Æsbacher qui a déjà derrière lui une carrière brillante, ne s'est naturellement pas limité à cette technique du collage — on lui connaît de la peinture et des tapisseries — mais il y excelle visiblement.

Robert Muller

La Galerie de France a exposé pendant toute la durée de l'été cinquante œuvres de notre grand sculpteur zurichois ; se situant entre les années 66 et 71, cet ensemble remarquable et caractéristique de ses dernières recherches sera accueilli ultérieurement par la Kunsthalle de Bâle et d'autres musées et galeries.

Il marque un tournant important

dans la carrière de Robert Muller considéré jusqu'ici comme un métallurgiste et qui aborde maintenant le bois, le bronze, le marbre et le polyester : ceci d'une façon étroitement liée puisqu'il exécute souvent la même forme simultanément dans quatre voire cinq matériaux différents — en variant l'échelle parfois.

Voici donc un artiste, venant d'atteindre la cinquantaine, maître incontesté dans sa spécialité — le fer — dont il entrevoit les limites qui ne craint pas de quitter son support habituel pour tenter l'aventure dans d'autres matériaux. Le phénomène seul est déjà assez rare pour qu'on le souligne ; mais il ne s'agit pas ici d'un simple déplacement technique. Il est patent que pour qu'une forme puisse ainsi être réalisée dans des matériaux divers, elle doit posséder sa valeur intrinsèque. C'est un véritable processus de « désincarnation » et il est impossible de ne pas le ressentir en face de ces sculptures. A l'émotion suscitée par leur grande beauté plastique s'ajoute celle qu'éveille toujours une quête de l'absolu qui n'est pas chose fréquente de nos jours.

Signalons l'excellent ouvrage que vient de lui consacrer Pierre DESCARGUES aux Editions de la Connaissance, à Bruxelles.

